

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2918

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Association Amitié des personnels communautaires et municipaux - Avenant à la convention 2010-2012

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur Crédoz

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benekadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Olivier, Mmes Palēja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2918**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Association Amitié des personnels communautaires et municipaux - Avenant à la convention 2010-2012**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Amitié des personnels communautaires et municipaux est composée d'anciens malades, d'abstinents volontaires et de sympathisants qui apportent leur soutien aux malades alcooliques et à leur famille, tout en œuvrant pour la prévention et la lutte contre l'alcoolisme.

Dans le cadre du dispositif risque alcool mis en place par la Communauté urbaine de Lyon, l'association est reconnue comme membre du réseau interne de soin et d'accompagnement.

A ce titre, elle intervient en partenariat avec les services médico-sociaux, les partenaires sociaux, la hiérarchie, pour accompagner individuellement les agents en difficulté avec la consommation d'alcool et prolonger, dans la sphère privée, l'aide apportée dans le contexte professionnel tout en favorisant un lien entre ces 2 espaces.

Les actions d'accompagnement individuel des agents, menées par l'association, se font hors du temps de travail.

Le présent avenant à cette convention a pour objet de préciser les engagements de la Communauté urbaine pour l'année 2012.

Bilan de l'année 2011

En 2011, 9 malades ont été signalés et contactés par l'association. Les premières rencontres se sont déroulées lors des permanences de l'association. Il s'agit là d'un moment important qui permet de nouer une relation de confiance pour envisager un accompagnement. Les 107 permanences se sont déroulées dans 3 lieux différents de l'agglomération.

L'association travaille en relation étroite avec le centre de soins spécialisés de Letra (6 réunions avec le personnel et la direction ; 6 réunions forum avec les malades hospitalisés).

11 réunions avec les subdivisions ou visites sur place ont été organisées.

Par ailleurs, l'association Amitié des personnels communautaires et municipaux participe à des événements comme le forum des associations dans le 4^e arrondissement de Lyon et organise des manifestations comme le concours de coinche ou le loto.

L'association réunit 35 adhérents ; les malades ne cotisent pas pour la 1^{ère} année d'adhésion.

Programme 2012

L'association Amitié des personnels communautaires et municipaux poursuivra ses activités en 2012, et envisage de renforcer sa communication. Elle prévoit notamment :

- un bulletin trimestriel d'information,
- un blog sur Facebook,

- sa participation à un projet d'information sur le risque alcool.

Budget de l'association

Le budget prévisionnel pour l'année 2012 est de 7 885,29 € et se décompose comme suit :

Dépenses	Montants (en €)	Recettes	Montants (en €)
loyer	4 000,00	subvention Ville de Lyon 2012	3 621,00
eau	130,00	Subvention Communauté urbaine de Lyon 2012	3 410,00
assurance local	360,00	subvention CCAS Ville de Lyon 2012	213,00
téléphone et internet	500,00	adhésions (40 x 16)	640,00
sortie familiale	1 000,00	bénéfice	1,29
tirage des rois	100,00		
réunions mensuelles, assemblée générale, permanences, fournitures	500,00		
entretien local, repas conseil d'administration			
journées d'études	100,00		
déplacements Fitpat	250,00		
frais de déplacements (Info 6 Letra) et visites d'amitié (centre de soins, hôpitaux, domicile, etc.)	300,00		
événements familiaux (mariage, décès, etc.)	100,00		
cotisations diverses	100,00		
frais de secrétariat et d'affranchissement	445,29		
Total	7 885,29	Total	7 885,29

A titre comparatif, le compte d'exploitation de l'association, pour l'année 2011, fait apparaître :

- un total de recettes d'un montant de 7 910,08 €,
- un total de dépenses d'un montant de 7 908,79 €.

Conformément aux termes de la convention pluriannuelle, il est proposé que la Communauté urbaine reconduise le montant 2011 de la subvention versée à l'association Amitié des personnels communautaires et municipaux pour l'année 2012, soit 3 410,00 €. Cette subvention sera payée en un seul versement ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 410,00 € au profit de l'association Amitié des personnels communautaires et municipaux de la Communauté urbaine de Lyon pour l'année 2012,

b) - l'avenant à la convention 2010-2012 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Amitié des personnels communautaires et municipaux définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 6574 - fonction 020 - opération n° OP2801487.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.